

SCI SULLY

Chez APAC Consultant
8, Avenue Montardon
64000 PAU

« LES JARDINS DE SULLY – ILOT 2 »

– BIZANOS –



NOTICE DESCRIPTIVE SOMMAIRE - APPARTEMENTS



GROS ŒUVRE

- Fondations : semelles filantes en béton armé, suivant rapport de sol et avis du Bureau de Contrôle.
- Mur de soubassement en béton banché.
- Plancher bas du sous-sol : dalle béton armé de 0.10m d'épaisseur sur hérisson de pierres sèches, film polyane pour éviter les remontées d'humidité.
- Plancher haut des étages: prédalle en béton.
- Exécution des linteaux, poutres, chaînages, poteaux d'angles, en béton armé, suivant les nouvelles normes parasismiques.
- Façades : enduit extérieur monocouche grain fin.
- Terrasse, balcon suivant plan.
- Élévation des murs périphériques en agglomérés creux épaisseur 0.20 m - normes N.F. ou béton banché suivant plan.
- Accès sous-sol par rampe en béton.

CHARPENTE

- Fermettes en bois traité fongicide et insecticide, reposant sur murs périphériques

COUVERTURE ET ZINGUERIE

- Tuiles de terre cuites de chez Guiraud ou similaire.
- Réalisation des faîtages, arêtiers par scellement à sec ou au mortier de ciment.
- Dalles et tuyaux de descentes en aluminium laqué ou PVC.

MENUISERIES

- Menuiseries extérieures P.V.C. - double vitrage isolant (4-16-4) classement C et B / AE - E3 et V2 LABEL ACOTHERM.
- Fermetures par volets roulants PVC (manœuvre manuelle) - coffre de volet incorporé dans la maçonnerie (type Hercule ou similaire) ou par coffre incorporé à la menuiserie extérieure.
- Porte intérieures post formées sur huisseries bois.
- Portes de placards coulissants SOGAL ou similaires compris étagères - penderie suivant dimension.
- Balustrade pour balcon à l'étage en aluminium laqué suivant plan.
- Porte palière en âme pleine avec joint isophonique et serrure de sûreté 3 points.

PLATRERIE - ISOLATION

- Cloisons de doublage réalisées par panneaux « PLACOMUR » ou similaire, isolation conforme aux normes en vigueur.
- Cloisons de distribution PLACOPLATRE ou similaire.
- Plafond appartement de l'étage : plafond en plaques de plâtre épaisseur 13 mm fixées aux fermettes par des rails métalliques.
- Isolation combles par laine de verre (épaisseur mm conforme aux normes en vigueur).

ÉLECTRICITÉ

- Équipement conforme aux normes en vigueur appartements et communs.

CHAUFFAGE / VENTILATION

- Chauffage individuel électrique par convecteurs à panneaux rayonnants de type THERMOR ou produit équivalent pour l'ensemble des pièces.
- Régulateur du chauffage par thermostat à programmation journalière.
- Ventilation Mécanique Contrôlée collective pour tous les logements.

EQUIPEMENT SANITAIRE

- Distribution par tubes cuivre ou PVR.
- Les appareils sont de marque DUNE ou similaire, de ton blanc, avec mitigeur.
- Production d'eau chaude par cumulus 200L : Appartement : T2
- Production d'eau chaude par cumulus 250 L : Appartement T3
- Production d'eau chaude par cumulus 300 L : Appartement T4

dans cuisine :

- ◇ évier inox : 2 bacs + 1 égouttoir avec meuble incorporé et robinetterie mitigeur
- ◇ alimentation et évacuation lave-vaisselle, lave linge dans cellier

dans cellier :

- ◇ Alimentation et évacuation lave linge

dans salle de bains :

- ◇ 1 baignoire acrylique 170 x 75 avec habillage, robinetterie mitigeur, avec flexible douchette
- ◇ 1 meuble 2 portes comprenant 1 vasque avec robinetterie mitigeur, 1 miroir et 1 luminaire

dans salle d'eau : (suivant plan et appartement)

- ◇ 1 bac à douche avec robinetterie type mitigeur
- ◇ 1 meuble 2 portes comprenant 1 vasque avec robinetterie mitigeur, 1 miroir et 1 luminaire

dans W.C. :

- ◇ 1 cuvette avec réservoir attenant double touche

CARRELAGE - FAÏENCES - PARQUET FLOTTANT

- Carrelage en grès émaillé, plinthes en faïences dans cuisine, séjour, cellier, dégagement, hall, salle de bains, WC, salle d'eau (suivant plan).
- Faïences murales dans cuisine - pour les salles de bains et salles d'eau sur une hauteur de 2m pour l'ensemble des murs.
- Parquet flottant stratifié dans les chambres, avec plinthes bois.
- Terrasse extérieure et balcon : carrelage grès ingélif ou dalle sur plot suivant plan.

PEINTURES - TAPISSERIES

- Peintures extérieures : sur toutes les pièces de bois apparentes : impression et vernis à 2 couches.
- Peintures intérieures : plafond gouttelettes et boiseries 2 couches de peintures glycéro satinée.
- Tapisseries : sur les murs de toutes les pièces, qualité lessivable dans cuisine, salle de bains et salle d'eau.

V.R.D.

- Branchement eau.
- Branchement EDF - GDF - Télécom
- Raccordements au réseau d'égout et au réseau d'eaux pluviales.
- Voirie et parking en enrobé.

AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS ET CÔTÉS RUES

Clôtures :

- La clôture sur rue sera constituée d'un grillage.

Portail :

- L'accès à la résidence sera commandé par un portail automatique :
 - Pour l'accès parking aériens
 - Par un portillon avec interphone et visiophone pour l'accès piétons
 - Par une porte sectionnelle avec télécommande pour l'accès sous-sol

Hall :

- L'accès hall à la résidence se fera par un ensemble vitré avec interphone.

Espaces verts:

- Les espaces verts seront engazonnés et agrémentés de végétation (arbustes, etc...)

DIVERS

- Ascenseur à tous les étages.
- Boîtes aux lettres dans le hall d'entrée.
- Dans les parties communes, l'escalier d'accès à l'étage sera en béton.
- L'électricité sera aux normes.
- Les murs et les escaliers recevront un enduit.
- Portier / interphone (voir portail / hall).

- Stationnement : il est prévu un parking individuel en sous - sol et un parking aérien en option en fonction des disponibilités.
- Cave : une cave sera attribuée par logement dans la partie sous-sol (suivant plan) avec un point lumineux.
- Local poubelle en extérieur.

CONTRÔLE BUREAU TECHNIQUE

- L'ensemble du projet sera contrôlé par SOCOTEC.

SCI SULLY

Chez APAC Consultant
8, Avenue Montardon
64000 PAU

« LES JARDINS DE SULLY – ILOT 2 » – BIZANOS –

NOTICE DESCRIPTIVE SOMMAIRE

Le prix comprend :

- *une garantie de prix ferme et définitive jusqu'à la livraison complète du logement*
- *une garantie d'achèvement de la construction*
- *une garantie de bon fonctionnement des éléments d'équipement dissociables du bâtiment*
- *une garantie décennale pour les dommages compromettant la solidité de l'ouvrage*
- *une assurance dommage ouvrage*
- *les raccordements en eau, électricité et téléphone*
- *la T.L.E. (taxe locale d'équipement), la T.R.E. (taxe de raccordement à l'égout, la TDENS (taxe départementale pour les espaces naturels sensibles) et pour le C.A.U.E. (conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement)*
- *ne sont pas compris les frais de règlement de copropriété, les frais d'acte notariés.*
- *Notaire : Maître MARTY à PAU*

RENSEIGNEMENTS ET VENTE

APAC Consultant
8 Avenue de Montardon
64 000 PAU
Tél : 05 59 92 52 00